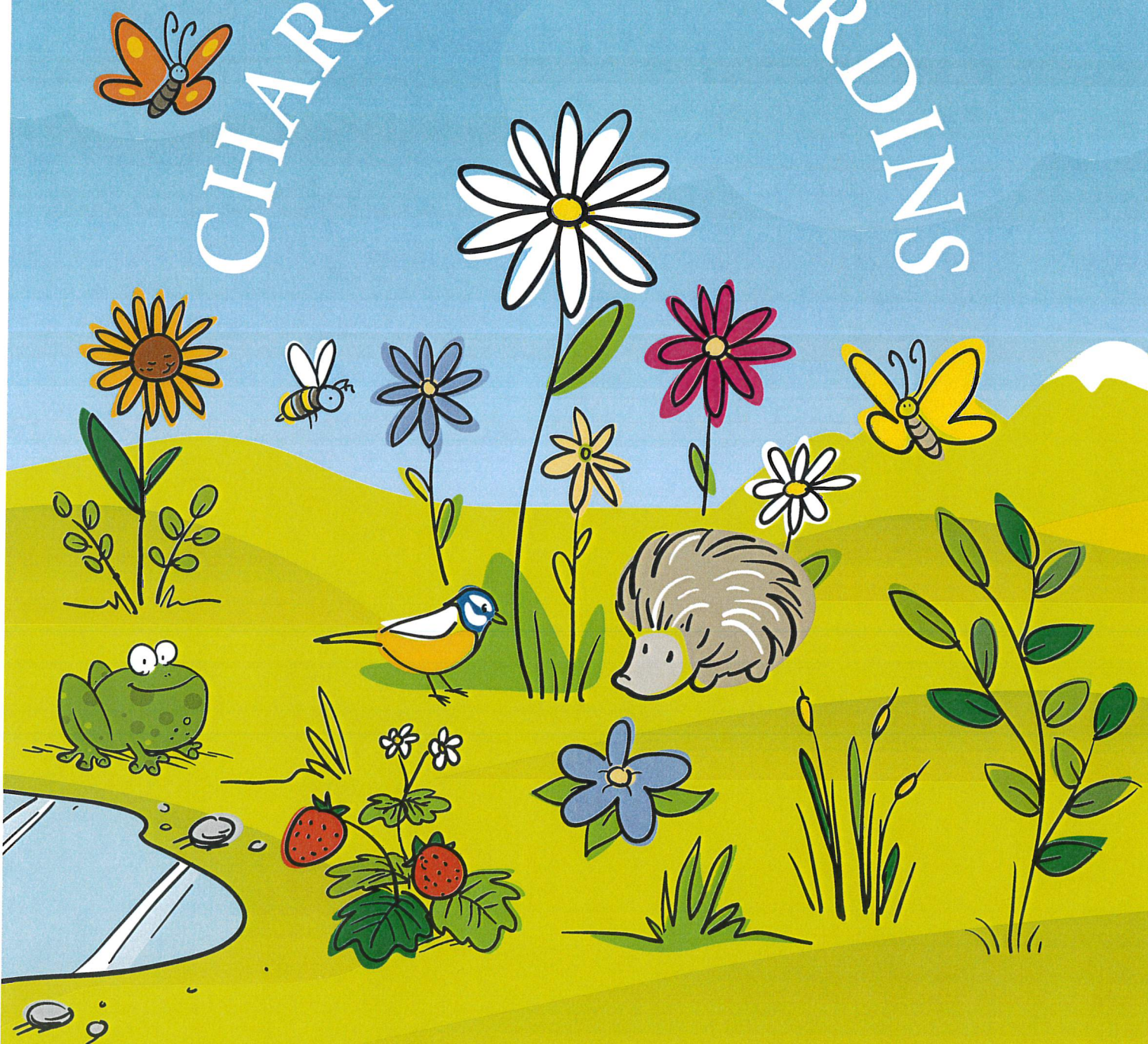




Commune
de Genolier

CHARTRE DES JARDINS



**Engagez-vous pour la biodiversité,
adhérez à la *Charte des Jardins***

Démarche initiée et soutenue par la plateforme energie-environnement.ch



Adhérer à la *Charte des Jardins*,
c'est s'engager à adopter dix bonnes
pratiques qui favorisent la survie
des hérissons, des oiseaux, des papillons
et de la biodiversité en général.

À découvrir sur www.genolier.ch

☐ **Oui, je souhaite adhérer à la *Charte des Jardins***

Par ma signature:

- je confirme avoir pris connaissance des dix bonnes pratiques de la *Charte des Jardins*;
- je prends « l'engagement moral » de les mettre en pratique et de respecter l'esprit de la Charte;
- je prends note que ce document n'a « pas de valeur contractuelle » et qu'il ne peut servir à quiconque pour exercer une contrainte envers moi, mes proches ou le terrain que j'occupe.

Nom / Prénom

Adresse

NPA / Localité

Tél.

E-mail

☐ Le jardin est à l'adresse ci-dessus

☐ Je m'occupe moi-même de l'entretien du jardin

☐ Le jardin est à une autre adresse*

☐ Le jardin est entretenu par un jardinier ou
une entreprise

* Adresse du jardin

Lieu / date

Signature

Le formulaire est à retourner à l'administration communale.